



COMMUNIQUE OFFICIEL

Suite à la décision prise par les circuits de Lyon et Valence de ne plus accepter d'organisation sous l'égide de la FFSA et de la CRK, la CRK a essayé de trouver des solutions pour l'organisation de son championnat régional.

Lors de l'assemblée générale du 7 décembre dernier, il a été décidé de proposer deux manches sur la très belle piste de Lavilledieu et une manche au Coteau (piste située en Rhône Alpes).

Nous comprenons l'incompréhension de certains pilotes sur le choix des pistes mais nous avons fait ce qui était en notre pouvoir pour réussir notre championnat.

Nous allons, dès le début d'année, travailler sur l'organisation 2016 pour contenter le maximum de pilotes.

Nous rappelons que la participation aux trois manches du championnat régional est obligatoire pour participer au championnat de France.

A noter également que ces courses sont les moins chères de la saison.

Ces courses seront encadrées par des officiels issus de la formation FFSA pour une équité totale entre les pilotes, sans passe droit.

Les trois courses seront organisées sous le signe de la convivialité comme nous l'avons toujours connue à Lavilledieu et la CRK, organisatrice de l'épreuve du Coteau vous réserve quelques belles surprises.

Nous attendons tous les pilotes, teams et accompagnateurs. Ils seront accueillis dans le meilleur esprit pour redonner au karting la place qu'il doit avoir.

Le comité directeur a intégré dans ses rangs un nouveau membre en la personne de Jérôme Desmaris (Annemasse).

Eric Lhermitte est, quant à lui, responsable de l'organisation du Championnat Régional.

Pour ma part, comme je l'ai annoncé lors de la dernière assemblée générale, je quitterai la présidence de la CRK au plus tard le 22 novembre 2015. Mon successeur devrait être connu en Janvier.

Bonne fin d'année à tous et meilleurs vœux pour cette nouvelle saison 2015.

Michel CAGNON
Président de la CRK Rhône Alpes